

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

CP ..... VILLE ..... TEL .....

**IMPORTANT:** Indiquez un mail LISIBLE ou un n° de tél portable pour recevoir la confirmation d'inscription  
..... @ .....

Je réserve ..... emplacement(s) de 4m (largeur) x 3m à **15€** sous la halle (35 places)

Je réserve ..... emplacement(s) de 4m (largeur) x 3m à **10€** aux abords de la halle (35 places)

Je joins mon règlement de ..... € par chèque, à l'ordre de: **NATUR-ACTION**

LES CHEQUES SERONT REMIS A L'ENCAISSEMENT A PARTIR DU 8 JUIN 2018  
Païement en espèces possible lors des permanences (voir en bas)

Contactez-nous avant envoi de votre inscription, pour vérifier si'il reste des places

### REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU 10 JUIN 2018

- L'installation des exposants s'effectue **entre 8h et 9h00. Aucun véhicule ne doit entrer sur le site avant 8h !!!** Après déchargement, les véhicules devront quitter le site de vente au plus tard à 9h00.
- Par respect pour les visiteurs et les autres vendeurs, **vous vous engagez à rester jusqu'à 18h.** Aucun véhicule ne sera autorisé sur le site avant 18h, sauf décision des organisateurs (*pluie, absence de visiteurs...*).
- Toute place réservée, non occupée à 9h00, pourra être attribuée à un autre exposant.
- Les exposants s'engagent à ne pas vendre d'objets illicites, contrefaits ou interdits (*armes, animaux...*). La vente de boissons, nourriture, friandises, est réservée aux organisateurs.
- L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas de vol, perte, dégradations.
- Les exposants reconnaissent être à jour de leur assurance «*responsabilité civile*». De ce fait, l'organisateur se décharge de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel.
- Les objets invendus devront être repris par **les exposants qui laisseront leur emplacement propre et vide.**
- Les exposants s'engagent à respecter les lieux et les personnes et à ne pas porter atteinte à l'ordre public (*cris, injures, dégradations, menaces...*).
- **Aucun remboursement ne sera effectué, quelle que soit la cause (*intempéries, désistement, absence...*).**
- L'inscription au vide-grenier de Natur-Action implique l'acceptation du présent règlement.

### ATTESTATION A REMPLIR ET SIGNER OBLIGATOIREMENT (article R 321-9 du code pénal)

Je soussigné(e) (*indiquez vos nom, prénom et adresse*) .....

Déclare sur l'honneur, ne pas avoir déjà participé à deux autres ventes au déballage dans l'année civile 2018, et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à ..... Le ..... Signature

**Envoyez ce bulletin avant le 8 juin 2018 (attention aux délais postaux) en joignant:**

PARTICULIER:  CHEQUE  COPIE RECTO/VERSO PIECE IDENTITE

PRO:  CHEQUE  COPIE R/V PIECE IDENTITE  COPIE K-BIS ou CARTE NON SEDENTAIRE

**NATUR-ACTION - AGORA 1901 - case 50**  
**2 BIS AVENUE ALBERT DE MUN - 44600 SAINT-NAZAIRE**

Permanences inscriptions: vendredi 25 mai et mercredi 6 juin 2018 de 18h00 à 19h30